

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES



LA DÉFENSE NATIONALE

Aux applaudissements unanimes de la Chambre, le Ministre de la guerre a fait l'exposé complet des efforts accomplis pour obtenir la meilleure organisation de nos forces. « Cette maîtrise, ce sang-froid, cette certitude réfléchie et raisonnée de la victoire, a dit M. Millerand, dont, depuis dix mois, toutes nos armées, du soldat dans les tranchées au général en chef, donnent l'impressionnant spectacle, la France de l'intérieur se les est appropriés. »

Dans la discussion générale de la proposition Dalbiez « tendant à assurer la juste répartition et une meilleure utilisation des hommes mobilisés et mobilisables », M. Millerand a pris jeudi la parole, après MM. Jules Nadi, Poirier de Narçay, Durafour, Bérard, Boisneuf et Henri Paté, rapporteur. Le discours du ministre de la guerre a recueilli l'approbation unanime de la Chambre ; des applaudissements répétés ont notamment salué son éloquent appel à l'union de tous les Français et l'affirmation nouvelle de la certitude en la victoire finale.

M. Millerand a posé tout d'abord ce principe qu'il ne peut y avoir de divergences sur le programme formulé par la proposition Dalbiez. Toute la question est de savoir si les mesures recommandées sont de nature à atteindre un but vers lequel tout le monde tend.

Or, depuis qu'il a pris la direction du ministère de la guerre, de multiples mesures ont été ordonnées et exécutées pour faire rentrer dans les rangs de l'armée toutes les ressources en hommes valides. La situation de tous les exemptés et réformés a été révisée, et à plusieurs reprises. Les hommes classés dans le service auxiliaire ont été soumis à un nouvel examen devant une commission spéciale de réforme. Il a été prescrit d'envoyer au front tous les hommes de troupe, sous-officiers, officiers qui, se trouvant dans les dépôts, ont été reconnus aptes. Les administrations publiques ont été invitées à mettre à la disposition de l'armée tous les éléments possibles sans nuire au fonctionnement des services.

Pour avoir des munitions

Le ministre en arrive alors à la catégorie qui a provoqué le plus de critiques : celle du personnel qui est en sursis pour travailler dans les usines employées dans l'intérêt de la défense nationale.

Il n'y avait pas trois semaines que j'étais au ministère de la guerre que surgissait devant moi, avec une intensité aiguë, la nécessité immédiate, impérieuse, de mobiliser toute l'industrie et d'employer tout ce que nous pouvions avoir d'industriels disponibles, quelques qu'eussent été jusque-là leurs occupations, en les invitant à se joindre aux établissements de l'Etat pour fabriquer, à force, des munitions d'abord, du matériel ensuite.

Dans les trois ours, je convoquai tous les

chefs d'usines signalés comme capables de rendre des services. Je formai cinq groupes ayant chacun à leur tête un industriel ou un grand établissement et je chargeai chacun de faire dans le plus bref délai le plus grand nombre de munitions.

Dès la première réunion, une double question se pose : je suis en face d'usines qui sont pour la plupart sans matériel et toutes, je puis le dire, sans personnel. Il faut de toute urgence les doter de matériel et surtout leur trouver le personnel.

Je me heurte tout de suite à cette première difficulté, c'est que beaucoup des industriels connaissent le nom d'un grand nombre de leurs ouvriers qui les ont quittés, mais il leur est extrêmement difficile de nous aider à les retrouver. Pourquoi ? Parce que, pour la plupart, ils ignorent le renseignement indispensable à leur recherche dans l'armée, leur bureau de recrutement. N'importe, on nous donne le renseignement qu'on peut nous fournir et nous nous mettons en quête pour trouver ce premier personnel. Mais cela ne suffit pas. Les listes nominatives qu'on nous donne ainsi sont extrêmement réduites ; il faut trouver le personnel nécessaire par tous les moyens.

Voici ce que je fais. Je donne aux industriels qui vont travailler pour nous des lettres qui vont leur permettre d'aller dans les dépôts et de dire aux commandants de ces dépôts : « J'ai besoin de tourneurs, j'ai besoin d'ajusteurs, en avez-vous dans vos dépôts ? Donnez-les moi. » Ils ont le droit de se présenter et de prendre les ouvriers nécessaires.

Croyez-vous que je n'ai pas pensé que des abus allaient être commis, qu'à l'abri de ces facilités, on pourrait faire rentrer dans les usines des ouvriers qui ne seraient pas des ouvriers ? Si, je l'ai vu. Et pourquoi ai-je passé outre ? Je vais vous le dire. C'est parce qu'en tout temps, mais en temps de guerre surtout, il faut subordonner le secondaire au principal et que le principal, l'essentiel, ce jour-là, c'était d'avoir des hommes dans des ateliers vides, c'était de trouver un personnel capable de les mettre en marche.

Car, nous le savions et l'expérience a singulièrement vérifié cette vue, ce qui était difficile, ce qui allait nous causer à plusieurs reprises des déceptions cruelles, c'était le temps nécessaire pour la mise en marche des industries.

Ah ! le jour où les ateliers ont travaillé, bien ou mal, avec un matériel médiocre, avec des ouvriers parmi lesquels il y avait, en effet, des notaires, des chefs d'orchestre, des gens qui n'étaient nullement ouvriers, le lendemain de

cet jour, quand les usines se sont mises en marche, quand le personnel a travaillé, quand les tours ont tourné, nous étions sauvés, messieurs, nous étions sûrs d'avoir les munitions dont nous avions besoin. (Applaudissements répétés.)

La répression des abus

Lorsque la production a été ainsi lancée, le ministre s'est aussitôt appliqué à corriger les abus qui pouvaient s'être produits. Il a prescrit une révision sévère de la situation de tous ces militaires, en vue de revenir sur les dispositions un peu hâtives qu'il avait fallu prendre au début sous la pression des nécessités de l'organisation rapide d'une fabrication intensive. Les règles suivantes furent fixées :

Garder les spécialistes

Renvoyer au front les ouvriers n'exerçant aucune profession ayant un rapport avec les travaux dont ils sont chargés et qui ne rendent par conséquent aucun service.

Remplacer progressivement, de façon à ne pas diminuer le rendement des usines, les ouvriers qui, bien que non spécialistes, ont acquis une certaine habileté depuis leur entrée dans les usines et rendent actuellement des services ; mais les remplaçants devront avoir fait l'apprentissage nécessaire avant que les anciens ouvriers soient renvoyés.

Cette dernière opération sera longue ; elle devra être poursuivie sans relâche « de manière à ne plus laisser, autant que possible, parmi les ouvriers non spécialistes, aucun homme, appartenant à la réserve de l'armée active ou aux jeunes classes de l'armée territoriale, apte à faire campagne ».

650,000 hommes rendus au service armé

Les résultats obtenus par l'exécution des ordres ministériels, les voici :

Pour les réformés et exemptés, nous avons fait rentrer 241,585 hommes. Pour les hommes du service auxiliaire, nous en avons fait rentrer dans le service armé 282,710. Ajoutez-y 40,000 hommes venant du remplacement des hommes du service armé dans les emplois sédentaires et 86,310 hommes prélevés dans les administrations publiques, grâce au concours, dont je les remercie, de mes collègues. Nous arrivons ainsi au chiffre de 659,635 hommes. (Applaudissements.)

Voilà ce que j'ai fait.

Qu'ajoute à ce qui a été fait la proposition de loi ? Pas une catégorie qu'elle vise qui n'ait été visée et touchée par les mesures dont je viens de vous faire l'énumération.

Les conséquences de la proposition

Prenons d'abord les règles que pose la proposition de loi : tous les hommes de l'article 42, c'est-à-dire tous les personnels des administrations publiques, classés dans les non-affectations ou les non-disponibilités, tous les hommes en sursis d'appel seront incorporés.

Je ne veux prendre que quelques exemples qui vous permettront — d'une manière juste et exacte — de vous rendre compte de la portée de cette règle.

Dans les mines.

Voici les mines. La commission supérieure des mines a été consultée, comme toutes les administrations intéressées, sur l'application de la règle qui devrait s'appliquer, et voici quel est son avis :

« Il faut considérer comme pratiquement impossible, dans les circonstances actuelles, de remplacer dans les houillères françaises les ouvriers actuellement en sursis d'appel qui peuvent être repris par la mobilisation ; si celle-ci reprenait tous les hommes en sursis d'appel, même exception faite des spécialités irremplaçables, la commission militaire des mines estime qu'il en résulterait pour la production des houillères une diminution qui ne serait probablement pas inférieure à la moitié de la production actuelle. » Et sans entrer dans des chiffres, qu'il ne convient pas de donner en séance publique, je n'ai pas besoin d'indiquer, tout le monde le sait, que la production actuelle est, par suite des événements que vous connaissez, déjà notablement réduite.

Dans les chemins de fer.

Mon collègue et ami M. le ministre des travaux publics, dans une lettre où, comme vous vous en doutez bien, il montre l'esprit le plus large et la plus grande bonne volonté pour répondre aux intentions de la commission et pour rendre à l'armée le plus grand nombre possible d'hommes qui, soit dans les services de la navigation, soit dans les services de chemins de fer, soit dans les mines, sont encore en sursis d'appel, s'exprime ainsi sur les mines — il me permettra cette citation :

« Le nombre des sursis accordés pour les mines oscille aux environs de 30,000. Il est matériellement impossible de songer à en diminuer le nombre sans compromettre gravement les intérêts de la défense nationale. »

Je prends en ce moment la règle que pose la proposition de loi. Appliquons-la, si vous voulez bien, aux chemins de fer de l'Etat. Qu'est-ce qu'elle va donner ? Si la proposition était adoptée, c'est-à-dire si le bénéfice de l'article 42 de la loi du 21 mars 1905 était élargi aux chemins de fer, le réseau d'Etat devrait rendre à l'administration de la guerre 32,599 agents. Sur un effectif permanent actuel de 51,094, il en resterait seulement 18,495. Par qui les remplace-t-on ? Dans un instant, quand je prendrai les corrections apportées par la proposition elle-même à la règle, nous verrons que, dans l'article 2, la proposition suggère de remplacer les hommes qu'on va ainsi rendre à l'armée, notamment par des femmes, par des retraités, par d'anciens employés. Les chemins de fer de l'Etat ont voulu puiser dans leur ancien personnel ; savez-vous combien ils en ont trouvé ? J'ai parlé d'un effectif permanent de 51,000 hommes. Ils ont trouvé dans leur ancien personnel de retraités, susceptibles d'être employés, 291 agents.

Dans les administrations publiques.

En dehors de ces catégories, que je pourrais appeler les catégories économiques, ouvriers des mines, employés et ouvriers des chemins de fer, voici les fonctionnaires des administrations publiques.

L'ensemble des hommes de l'article 42 se monte au chiffre de 525,296 hommes ; sur cet effectif, 86,340 hommes m'ont déjà été rendus par mes collègues à l'heure actuelle ; il en reste donc 438,956. Comme pour le second paragraphe que la commission a ajouté à l'article 1^{er} de la proposition, il est décidé que les hommes du service auxiliaire et les R. A. T. seront dispensés de cette incorporation, il faut déduire — je n'ai pas le chiffre exact — il faut déduire de ce chiffre de 438,956 hommes peut-être 100,000 à 130,000 hommes. Il reste donc de 300,000 à 350,000 hommes appartenant aux administrations publiques, formant leur personnel sur lequel en principe devrait venir peser la règle posée par la commission. Eh bien, lorsque

j'ai demandé par exemple — car je l'ai demandé, c'était mon devoir — à mon collègue M. le ministre des postes, quel était son avis, il m'a répondu :

« L'application de la proposition entraînerait le départ de 43,000 agents. » Enlevons les auxiliaires, les R. A. T., mettons 30,000 : c'est 30,000 hommes, sur lesquels d'ailleurs, d'accord avec M. le ministre des postes, je cherche en ce moment à prélever un petit contingent de 4,000 ou 5,000 hommes ; c'est 25,000 hommes qui restent. Mais M. le ministre des postes nous déclare — et permettez à un ancien ministre des postes de dire qu'il comprend parfaitement une telle réponse, ayant passé à deux reprises par cette administration — que lui prendre ces 25,000 hommes, c'est arrêter net le service des postes.

Vous me dites : « Nous n'y pensons pas. » Soit, mais alors quand je viendrais aux corrections que vous apportez à la proposition, nous verrons ce qu'il en reste ; pour le moment, je vous indique que, pour les postes, il est à peu près impossible d'y toucher. Je ne vous lis pas, messieurs, bien qu'elle soit particulièrement intéressante, la lettre que m'a adressée mon honorable collègue M. Ribot, ministre des finances, où il déclare qu'on ne lui a pas rendu assez d'hommes, que je n'ai pas donné, malgré ses instances, assez de sursis d'appel, et que si on lui reprenait, soit des fonctionnaires, soit des hommes placés en sursis d'appel, il ne peut pas répondre du fonctionnement de ses services.

Les spécialités.

Voilà pour les administrations publiques.

Et alors, que reste-t-il à examiner pour avoir fait le tour de tous ceux auxquels doit s'appliquer en principe la proposition ? Il reste 100,000 hommes.

Il reste les 100 à 150,000 hommes qu'à mon

corps défendant, comme ministre de la guerre, j'ai dû mettre en sursis d'appel sur les déman-

des instances des préfets, des municipalités, des grandes sociétés agricoles, parce que les besoins économiques l'exigent impérieusement. Cœux-là, par qui les remplacez-vous ?

Par qui remplacerez-vous le boulanger, l'ouvrier minotier ? Quand, au début de la mobilisation, le ministère de la guerre, malgré ses résistances, a été amené à donner des sursis d'appel à un assez grand nombre de boulangers, il avait stipulé expressément : il est bien entendu que nous ne donnons ces sursis que pour permettre, à ceux qui vont en bénéficier, de former leurs remplaçants et qu'ils rentreront bientôt dans le rang. Puis, quand on a voulu les faire rentrer, on a vu se dresser devant soi — et comment aurions-nous résisté ? — préfets, administrations municipales, chambres de commerce nous disant : C'est une nécessité économique impérieuse que de nous laisser les hommes que vous avez mis en sursis d'appel et que vous avez mis en trop petit nombre en sursis d'appel.

Il y a quelques jours, dans un discours qui a eu un profond et légitime retentissement, M. Lloyd George, indiquant quelle était la nature de la guerre actuelle, quels devoirs particuliers elle nous imposait à nous alliés, rendait à deux reprises un hommage qu'il me sera bien permis de recueillir au passage pour en faire honneur aux établissements de l'Etat et à l'industrie privée qui a travaillé avec eux, à l'organisation française de la production de munitions et de matériel. (Applaudissements.)

Mais ce que nous avons fait, qui mieux que moi sait que cela ne suffit pas ? Qui mieux que moi, sait que, chaque jour, il faut faire davantage ? Il faut intensifier cette production et nous n'avons le droit de nous arrêter jamais, parce que nous n'aurons jamais trop, jamais assez. (Nouveaux applaudissements.)

Que faut-il faire ?

Il faut donc prendre garde aux conséquences de la proposition.

Je n'ai pas de doute sur vos intentions, mais je me permets de vous dire que le moyen qui consiste aujourd'hui, pour améliorer le personnel, à le soumettre à une révision, est un moyen qui risque de retarder ou de compromettre la production. Je vous ai dit mes craintes. La Chambre les appréciera.

Ce que je propose, le voici : c'est de continuer le contrôle qu'avec votre concours, avec la collaboration de certains d'entre vous, j'ai déjà commencé à exercer et qui, permettez-moi de le dire, a déjà obtenu, malgré des abus certains que je ne songe pas à nier, des résultats aussi également certains.

Vous réfléchirez, messieurs, vous vous demanderez si, entre le risque de laisser, en effet, je le reconnaîtrai, un certain nombre d'abus subsister et celui, en voulant les faire disparaître, d'aller au-devant du danger que je signale, nous avons le droit d'hésiter. Moi, je ne le crois pas et je vais vous dire pourquoi.

Il y a quelques jours, dans un discours qui a eu un profond et légitime retentissement, M. Lloyd George, indiquant quelle était la nature de la guerre actuelle, quels devoirs particuliers elle nous imposait à nous alliés, rendait à deux reprises un hommage qu'il me sera bien permis de recueillir au passage pour en faire honneur aux établissements de l'Etat et à l'industrie privée qui a travaillé avec eux, à l'organisation française de la production de munitions et de matériel. (Applaudissements.)

Mais ce que nous avons fait, qui mieux que moi sait que cela ne suffit pas ? Qui mieux que moi, sait que, chaque jour, il faut faire davantage ? Il faut intensifier cette production et nous n'avons le droit de nous arrêter jamais, parce que nous n'aurons jamais trop, jamais assez. (Nouveaux applaudissements.)

Pour la victoire finale.

M. Millerand invite de nouveau la Chambre à se garder de toute mesure imprudente, à travailler avec lui à trouver la solution la meilleure. Et il termine en ces termes longuement applaudis :

Messieurs, permettez-moi une simple réflexion. Je me suis abstenu, par un sentiment que vous comprenez, de citer aucun des articles que la presse allemande, nous guettant toujours, a consacrés à maintes reprises à cette question des embuscades. Pourquoi donc s'en occupe-t-elle ? Pourquoi recueille-t-elle avec un soin jaloux ce qu'on en dit ici ? Pourquoi donc est-elle à l'affût de tous les incidents de notre vie publique ?

Ah ! messieurs, parce que nos ennemis sont toujours, heureusement, dans le même état d'esprit qu'à l'heure où ils ont déchaîné la guerre. Ils ont cru alors qu'ils allaient se trou-

ver en face d'une France irrémédiablement déchirée, doutant de soi, s'avouant d'avance vaincue. Ils ont vu à quel point ils se trompaient, ils persistent dans leur erreur.

Ils se sont forgé un type auquel ils ne consentent pas à renoncer. Pour eux, le Français est un être léger, versatile, impatient de toute discipline, incapable d'un effort prolongé ; et ils recueillent avec tant de soin tous les indices propres selon eux à maintenir et à propager cette légende, c'est dans l'espoir de charmer le plus longtemps possible, à leur opinion publique, la vérité qui éclate maintenant évidente, lumineuse, aux yeux des plus instruits et des mieux informés de nos ennemis ; c'est leur perte certaine, inévitable. Alors, pour se tromper eux-mêmes, ils s'en vont répétant : « La France ne tiendra pas ! Elle est incapable de cet effort. »

— Eh bien ! si, elle tiendra ! (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

Cette malrice, ce sang-froid, cette certitude réfléchie et raisonnée de la victoire dont, depuis dix mois, toutes nos armées, du soldat dans les tranchées au général en chef, donnent l'impressionnant spectacle, la France de l'intérieur se les est appropriés. Et pour se les appropier, elle n'a eu, messieurs, qu'à regarder dans cette enceinte, qu'à suivre l'exemple que, depuis le 4 août, donne le Parlement.

Cet exemple, nous le donnerons jusqu'au bout, jusqu'à la victoire finale, groupes dans une union confiante et loyale que rien ne pourra rompre. Dans la nuit du 8 au 9, et dans la matinée du 9, nous avons progressé à l'extérieur de l'îlot nord, dont nous avons enfin enlevé les dernières maisons. L'ennemi ne s'est retiré que constraint et réduit à la dernière extrémité, de ce village qu'il avait défendu depuis tant de jours avec la plus grande opiniâtreté et dont nos troupes n'ont réussi à s'emparer que par une lutte pied à pied extrêmement dure. Un canon de 77, plusieurs mitrailleuses, un matériel considérable, sont restés entre nos mains. Les maisons, les boyaux et les caves sont couverts de cadavres allemands ; on en a déjà compté plus d'un millier.

Dans la nuit du 9 au 10 juin, à 22 heures, nous avons repoussé une attaque prononcée par l'ennemi contre la sucrerie de Souchez. Nos positions de Notre-Dame-de-Lorette et de Neuville-Saint-Vaast ont subi un violent bombardement, auquel nos batteries ont répondu avec succès ; cette lutte d'artillerie a continué dans la journée du 10 juin, en dépit d'un brouillard très épais.

Le Labyrinthe, nos troupes ont réalisé de nouveaux progrès et repoussé plusieurs contre-attaques. Dans la nuit du 10 au 11 juin, nous avons continué à repousser l'ennemi ; à l'est du Labyrinthe, près de la grande route d'Arras à Lille, nous avons enlevé plusieurs boyaux de communication.

Dans la région d'Albert, au sud d'Hebuterne, nous avons repoussé le 8 juin une forte contre-attaque allemande menée par deux bataillons venus en automobile de la région à l'est d'Arras. Nous avons ensuite poursuivi notre progression vers l'est. Dans la journée du 9 juin, nous avons malgré un violent bombardement étendu et élargi nos positions autour de la ferme de Toutvent, sur un front de 1,800 mètres et une profondeur de 1,000 mètres. Dans la nuit du 10 au 11, nous avons de nouveau progressé au nord et au sud du front d'attaque du 7 juin, en enlevant plusieurs tranchées à l'ennemi. Nous avons fait plus de 100 prisonniers et pris plusieurs mitrailleuses à ajouter aux six déjà conquises au cours des combats des 7, 8 et 9 juin.

Sur le front de l'Aisne, dans la journée du 8 juin, l'ennemi a viollement bombardé les tranchées que nous lui avions enlevées la veille près de Moulin-sous-Touvent. Notre artillerie a vivement riposté. Dans la nuit du 8 au 9, nous avons repoussé avec de grosses pertes une contre-attaque dirigée par l'ennemi aux environs de la ferme de Quennoy. Tous le terrain gagné depuis le 6 juin a été conservé.

A la Chambre des communes, le ministre de la marine britannique, M. Balfour, a annoncé qu'un sous-marin allemand avait été coulé, il y a quelques jours.

Six officiers et vingt et un hommes d'équipage ont été faits prisonniers.

Le 10 juin, de bonne heure, un sous-marin allemand a torpillé et coulé dans la mer du Nord deux torpilleurs anglais, les numéros 10 et 12.

En Champagne, le 10 juin, une action locale s'est produite dans la région de Beauvais. L'ennemi a attaqué nos tranchées avec des forces supérieures à un bataillon ; il a été repoussé et a laissé de nombreux morts sur le terrain.

Dans la journée du 10 juin, un violent combat d'artillerie s'est engagé sur les Hauts-de-Meuse, notamment aux Eparges. Nos batteries ont réduit au silence celles de l'ennemi.

En Woëvre, aux lisières du bois Le Prêtre, nous avons enlevé le 9 juin deux et sur certains points trois lignes de tranchées, réalisant ainsi une progression de 100 mètres de profondeur sur un front de 350 mètres. Nous avons fait une cinquantaine de prisonniers.

FRONT RUSSE

Les Allemands repoussés sur le Dniester
Les troupes russes ont repoussé avec succès les attaques allemandes prononcées dans la région de Chavli, des deux côtés du lac Kiewo, sur un large front.

Entre l'Orjitz et la Vistule a eu lieu un violent combat d'artillerie.

En Galicie, l'ennemi a attaqué, avec des forces importantes, les positions russes qui défendent Moscova. Il a commencé par un feu d'artillerie extrêmement violent, tirant en partie avec des obus à gaz asphyxiant, puis il a lancé de grandes masses d'infanterie. Mais ces attaques ont été repoussées, et l'ennemi a été rejeté loin des tranchées russes après avoir subi des pertes énormes.

Sur la ligne du Dniester, les Russes ont pris l'offensive et remporté des succès très importants. Dans la région de Jurawno, où les Austro-Allemands avaient réussi à franchir le fleuve, les troupes russes les ont délogés de leurs positions et rejetés, d'abord derrière la voie ferrée, puis sur la rive droite du Dniester. Dans ces combats, les Austro-Allemands ont subi de grosses pertes. Ils ont abandonné 17 canons, 50 mitrailleuses et plus de 6,000 prisonniers.

L'armée du Caucase qui a envahi l'Arménie orientale, continue à poursuivre les Kurdes et les Turcs. Elle a occupé toute la région qui s'étend entre les lacs de Van et d'Ourmia.

FRONT ITALIEN

Sur la frontière du Tyrol et du Trentin, les troupes italiennes, après un combat victorieux, ont progressé au nord de Cortina d'Ampezzo. Les Alpins se sont emparés de Preikopel, point important que les Autrichiens ont essayé vainement de reprendre, après l'avoir déboulonné avec acharnement.

Le long de la ligne de l'Isonzo, les opérations se poursuivent. Les Italiens ont occupé la ville de Montfalcone, située à dix kilomètres de Nabresina, point de jonction des chemins de fer austro-hongrois, avec la ligne de Trieste. Montfalcone, centre industriel assez important, n'est d'ailleurs qu'à trente kilomètres de la capitale de l'Istrie.

Dans la région de l'Isonzo supérieur, les troupes italiennes ont livré plusieurs combats, gagnant du terrain et faisant des prisonniers. Leurs pertes sont peu importantes.

DANS LES DARDANELLES

Les troupes alliées ont consolidé les résultats obtenus dans le combat du 4 juin.

A l'extrême droite, dans le ravin de Kérév-Déré, elles ont, par des actions de détail, réalisées quelques nouveaux progrès. Les interrogatoires des prisonniers ont confirmé que les pertes de l'ennemi avaient été considérables.

SUR MER

A la Chambre des communes, le ministre de la marine britannique, M. Balfour, a annoncé qu'un sous-marin allemand avait été coulé, il y a quelques jours.

Six officiers et vingt et un hommes d'équipage ont été faits prisonniers.

Le 10 juin, de bonne heure, un sous-marin allemand a torpillé et coulé dans la mer du Nord deux torpilleurs anglais, les numéros 10 et 12.

ECHOIS DE FRANCE ET DE L'ETRANGER

Pages militaires.

A l'Institut. — Le roi Victor-Emmanuel, que l'académie des inscriptions a exprimé le désir d'écrire dans sa section des associés étrangers, sera le septième chef d'Etat que l'Institut se soit honoré de compter au nombre de ses membres.

Le premier fut Napoléon, qui siégea à l'académie des sciences. Thiers était membre de l'académie française, l'empereur du Brésil, dom Pedro, membre de l'académie des sciences.

Aujourd'hui siègent encore à l'Institut de France trois chefs d'Etat : M. Poincaré, de l'académie française ; le prince de Monaco, de l'académie des sciences, et M. Roosevelt, de l'académie des sciences morales et politiques.

Des braves. — Trois fils de ministre et d'anciens ministres belges, ont trouvé la mort en combattant ; ils s'appellent Renkin, Deibbecke et Levie.

Deux fils de ministres belges ont gagné l'ensemble sur le champ de bataille ; le premier est le sous-lieutenant de Broqueville, fils du ministre de la guerre, qui, en raison de sa belle conduite, a reçu dernièrement l'ordre de Léopold. Il appartient au 2^e groupe des obusiers lourds ; l'autre est le sous-lieutenant Renkin, du 9^e de ligne, fils du ministre des colonies et frère du lieutenant Paul Renkin, du 9^e de ligne, tué récemment devant l'Yser.

Les fils de M. Berryer, ministre de l'intérieur et de M. Poullet, ministre des sciences et des arts, sont également au front, en service, eux aussi, au 2^e groupe des obusiers lourds.

Ce sont de tout jeunes gens, que la guerre a surpris alors qu'ils terminaient à peine leur rhétorique.

Ils ont pour compagnon d'armes le fils d'un ancien ministre de l'industrie et du travail, dont le nom est demeuré populaire dans les milieux ouvriers de la Belgique : c'est le volontaire Nijssens, qui prit part, lui aussi, à toute la campagne.

Saint-Marin. — La petite République de Saint-Marin, « donnant son approbation à l'attitude du gouvernement italien à l'égard de l'Autriche », s'est déclarée, à son tour, en état de guerre.

On sait que la République de Saint-Marin — indépendante depuis l'époque de sa fondation, au IV^e siècle — est enclavée dans le territoire italien, à quelques lieues de Rimini. Elle est située sur une haute montagne, qui domine l'Adriatique, et contient 10,500 habitants. Tous les citoyens âgés de seize à cinquante-cinq ans doivent le service militaire.

L'armée, commandée par un colonel, se compose d'une milice générale de huit compagnies de huit sections de huit hommes chacune, plus une neuvième compagnie d'ouvriers de métiers.

En outre, il existe une milice complètement armée de 62 hommes, commandée par 3 officiers et quelques soldats de fortresse, sous les ordres d'un officier pour la manœuvre des deux canons et des deux mortiers composant l'artillerie de la République.

La police est assurée par 8 gendarmes.

Les hommes qui n'appartiennent pas au contingent armé constituent une réserve. Contrairement à ce qui a été dit, il n'y a pas de poste de télégraphie sans fil à Saint-Marin.

Un Boche modèle. — Une lettre privée, de Gand, donne des détails sur l'arrestation de la jeune comtesse de Jonghe-d'Ardoye, âgée de seize ans, et de sa grand-mère, qui furent condamnées à la prison, ces jours-ci, pour « offenses à un officier allemand ».

Toutes deux se promenaient, portant en médaillon le portrait du roi des Belges. Un officier allemand se précipita sur elles et arracha les médailles qu'il jette par terre en s'excrivant : « Arrière, avec ce roi sans pays ! »

La comtesse ramassa les bijoux et, simplement : « Nous autres, Belges, nous préférions un roi sans pays à un empereur sans honneur. »

Les deux femmes furent immédiatement arrêtées.

On ne nous dit pas si l'officier a reçu de l'avancement.

Croquis de Paris. — Quand la rue Radziwill avait des habitants, le promeneur n'y rencontrait personne ; un flot incessant de pié-

tous déferle maintenant sur son étroite chaussée. Hommes, femmes, enfants, tous chargés de paquets, se dirigent vers le milieu de la rue et s'arrêtent devant le n° 49, où des agents de police leur font prendre la file et les rangent le long du trottoir. Sous la voûte, une barrière divise le passage ; à gauche, l'entrée ; à droite, la sortie. Le cortège avance lentement, par groupes de cinq ou six qu'un planton militaire admet à tour de rôle, aiguillant les uns vers le premier étage, les autres vers la cour.

C'est là, dans cette vieille maison, expropriée et prétée par la Banque de France, qu'est installé le bureau central des colis postaux militaires qui vont rejoindre les Parisiens domiciliés dans les tranchées du front.

Une affiche avertit que les boîtes de carton ni les caisses de bois ne sont acceptées. Le paquet doit être simple à la fois et solide. Aussi le premier soin du planton est-il de vérifier le paquetage.

Parfois, le flicage et le libellé de l'adresse trahissent l'inexpérience ; le planton renvoie l'expéditeur à des spécialistes qui se tiennent aux abords, tout près, pour quelques sous, à réparer la malfaçon. C'est un métier nouveau : emballeur pour colis postaux militaires.

Dante et les Allemands. — Dante, l'illustre poète italien, l'auteur de la *Divine Comédie*, ne pensait pas beaucoup de bien des Allemands. Les empereurs allemands du passé, les Rodolphe, les Albert, il les qualifiait d'un seul mot : *Tedeschi*. Et l'on sent que, pour lui, M. Henry Cochinchin, le terme n'avait rien de flatteur. Quant au peuple allemand, Dante l'appelle : *Tedeschi turchi*.

Malheureusement pour le jeune enseigne de vaisseau démissionnaire, son âge ne lui permettait déjà plus l'admission aux écoles préparatoires militaires, et il dut gagner ses galons de lieutenant dans un régiment de milice avant de pouvoir obtenir le même grade dans l'armée régulière. Il y réussit au bout de quatre ans, passant au 19^e régiment de hussards en 1874.

En 1884, le capitaine French qui, à trente-deux ans, n'avait encore fait aucune campagne et n'avait encore acquis aucun brevet quelconque, fut promu au grade de « major », et partit rejoindre en Egypte son régiment qui était à cette époque commandé par un officier de grande valeur, le colonel Percy Barrow.

Le commandant French fut désigné pour faire partie de la colonne de secours placée sous les ordres du général Herbert Steward, qui eut pour mission d'atteindre Karthoum en traversant le désert de Korti à Mettamme.

Promu lieutenant-colonel au 19^e hussards en 1885, French retourna en Angleterre et se fixa à Norwich où était alors le dépôt de son régiment. Pendant près de cinq ans, il travailla avec un zèle et une ardeur qui auraient fait honneur au débutant le plus ambitieux.

Mais John French, qui avait été promu colonel en 1889 et maintenu à la tête du 19^e hussards, ne se contenta pas de perfectionner dans ses moindres détails l'arme qui lui avait été confiée ; il voulut aussi savoir ce que d'autres avaient fait ou pensé avant lui, et il consacra tout le temps dont il put disposer à la lecture des œuvres des auteurs militaires anglais, français et allemands les plus autorisés.

En 1899, il fut promu au grade de major-général et reçut le commandement de la première brigade de cavalerie à Aldershot, le poste et le grade étant tous deux les plus élevés, dans l'arme de la cavalerie, auxquels un officier puisse prétendre en temps de paix.

Lord Roberts appela le général French au Cap et lui donna l'ordre de faire lever au plus tôt le siège de Kimberley, lui promettant, pour ce fait, une division de cavalerie de 8,500 hommes. Avec un flegme tout britannique et dénué de toute forfanterie, le général French répondit simplement à Lord Roberts : « Si je suis en vie, j'entrerai à Kimberley le 15 de ce mois ayant six heures du soir. »

Le 15 février, à sept heures du soir, avec une heure de « retard », le général French et

son avant-garde épisées, mais justement fières de son chef, entraient dans Kimberley.

Quelques mois plus tard, le général French prenait la direction de toutes les opérations militaires dans la colonie du Cap, et ce ne fut qu'en juillet 1902 qu'il rentra en Angleterre.

En décembre 1907, sir John French fut nommé inspecteur général de l'armée, poste le plus important après celui de généralissime et qui lui conférait sur toutes les forces militaires britanniques un droit de contrôle et un pouvoir plus grands encore que le contrôle et le pouvoir qu'il venait d'exercer sur une partie seulement de ces forces.

Pendant cinq ans il occupa ce poste élevé qu'il ne quitta, en 1912, que pour gravir le dernier et le plus important des degrés de la hiérarchie militaire, étant nommé chef du grand état-major de l'empire.

Depuis le début de 1908 jusqu'au printemps de 1914, sir John French travailla inlassablement à perfectionner dans leurs moindres détails les rouages de l'administration militaire.

Aussi, quand la guerre fut déclarée, le 4 août 1914, l'armée britannique était-elle prête à toute éventualité. Quinze jours plus tard, le corps expéditionnaire britannique combattaient en France et en Belgique, et à sa tête était le maréchal sir John French. *

CE QU'ILS N'OSENT PAS DIREAir : Que je n'ose pas dire...

X Ces messieurs de Boch'rie
Avaient formé l'project
De prendre Varsovie,
Nancy, Verdun, Calais...
Et autre chose aussi

Qu'ils n'osent pas nous dire,
Et autre chose aussi,
Qu'nous savons tous ici

Mais ce rêve s'efface
Et tous ces bons Teutons,

De l'Yser à l'Alsace,
Perdent leurs illusions.

Et autre chose aussi, etc.

Leur armée impériale
N'en'gistr' que des malheurs !
Pour un prince Vandale
L'Kronprinz n'est qu'un gasseur...

Et autre chose...

Not' 75 les crible
Sans jamais se lasser
Et leur donne, terrible,
Forte envie de filer...

Et autre chose...

Leurs soldats nous infectent ;
Ils sont pourris, dit-on,
De quantités d'insectes,
De mit's et de puc'rons.

Et autre chose...

Leur défaite est certaine,
Ils nous rendront bientôt
L'Alsace et la Lorraine,
Le Maroc, le Congo...

Et autre chose...

MAURICE ZIMARD,
Soldat au 4^e rég. d'infanterie.

La Situation agricoleNotre prochaine récolte.

Le ministère de l'agriculture publie l'exposé de la situation agricole au 1^{er} juin d'après les renseignements des directeurs des services agricoles et professeurs d'agriculture.

M. de Bethmann-Hollweg s'est peu peut-être à imiter son illustre prédécesseur en insultant, à ton tour, le peuple et le gouvernement italiens ; mais ses gros mots et ceux de la presse d'outre-Rhin prouvent, en tout cas, que l'entrée en scène de l'Italie est pour l'Allemagne une cruelle désillusion. Nous pouvons nous en rapporter à ce qu'écrivit, à ce sujet, la *Gazette de la Croix*, l'organe des conservateurs prussiens.

« Il ressort, dit-elle, de l'exposé de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que, depuis 1908, nous ne pouvons plus compter sur l'alliance italienne. Cependant, notre opinion publique, croyant toujours à l'efficacité de cette alliance, a été induite en erreur sur la puissance réelle de l'Allemagne durant les années qui précédèrent immédiatement la guerre. Dans tous ses calculs d'avenir, elle a fait entrer en ligne une action éventuelle de l'Italie. Aussi, la déception de notre opinion publique est-elle d'autant plus grande aujourd'hui, en présence des événements qui se produisent. »

Les plantes sarclées telles que les pommes de terre et les betteraves ont une levée satisfaisante.

La production fourragère est extrêmement abondante et les agriculteurs pourront effectuer la fénaison avec toute la rapidité désirable grâce aux permissions agricoles prévues par la circulaire du ministre de la guerre.

La vigne est en général très vigoureuse et à belle apparence. Malheureusement, il n'est pas toujours possible d'effectuer en temps voulu les traitements anticryptogamiques ainsi que les travaux de labourage et d'entretien.

La récolte des fruits s'annonce comme devant être assez abondante, surtout pour les fruits à pépins. La production des pommiers à cidre paraît devoir être très bonne.

L'ALLEMAGNE ET LES ÉTATS-UNIS

Washington, 11 juin.

Voici le résumé de la note officielle américaine en réponse à la dernière note allemande relative au torpillage du paquebot *Lusitania* :

En termes très énergiques et très solennels, la note renouvelle les représentations contenues dans la note précédente, insiste sur les principes humanitaires généralement reconnus par les conventions internationales et se refuse à admettre la proclamation d'une zone de guerre qui, à un degré quelconque, peut entraîner ou diminuer les droits des citoyens américains.

Le principal point est que la *Lusitania* convoyait des passagers, hommes, femmes et enfants, qui n'ayant pris aucune part à la guerre, ont été mis à mort dans des circonstances sans précédent dans les guerres modernes. Le gouvernement des Etats-Unis pense qu'une très grande responsabilité incombe de ce fait à l'Allemagne. Le gouvernement des Etats-Unis réclame le maintien des droits sacrés de l'humanité qu'aucun gouvernement n'est justifié à ignorer.

La note conclut que les Etats-Unis supposent que l'Allemagne adoptera des mesures grâce auxquelles ces principes seront mis en pratique et sauvegarderont dans l'avenir la vie et les biens des citoyens américains. Le gouvernement des Etats-Unis demande des assurances que de telles mesures vont être prises.

Lichens à la Jacoby

La *Gazette de Cologne*, toujours à la recherche des nourritures de guerre, recommande à présent l'emploi des lichens comme moyen d'alimentation excellent à la fois pour l'homme et pour le bétail.

La question de l'exploitation de tous les moyens alimentaires étant, dit-elle, à l'ordre du jour en Allemagne, il faut rappeler que les lichens sont consommés en Islande et dans les pays du Nord par la population et par les animaux.

En effet, dans certains pays du Nord comme le Groenland, les rennes et les Esquimaux mangent des lichens. Ils les mangent les uns après les autres. Les rennes, qui les découvrent sous la neige, les mangent d'abord, avec beaucoup de plaisir. Puis, on tue les rennes — les jours de grande liesse, — on retire de leur estomac les lichens à peine digérés et légèrement tiédis et on sert ces végétaux sur la table familiale, où ils forment un plat extrêmement recherché. C'est la seule façon qu'aient les Esquimaux de s'offrir des légumes. Le régime végétarien coûte, chez eux, de gros sacrifices.

Les Boches trouveront sans doute moyen de s'approvisionner à meilleur compte. La *Gazette de Cologne*, voulant familiariser ses lecteurs avec l'idée des repas de lichens, ajoute à sa note l'indication rassurante que voici : « Le professeur Jacoby a fait des expériences à ce sujet et trouvé que les cochons mangent volontiers le lichen. »

C'est une perle... une perle devant les cochons : *margarita ante porcos*.

Ce numéro du « Bulletin des Armées » est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

La Fidélité des annexés

X Le juge alsacien Acker, de Cernay, condamné récemment à trois ans de prison pour trahison et sentiments français, a été amné à la maison de correction de Ludwigsburg, dans le Wurtemberg.

Le conseil de guerre de Thionville vient de condamner à trois ans de prison un droguiste nommé Riemel, originaire de Strasbourg, pour avoir composé et incité à le répandre un chant intitulé *Le Chant du troupeau français, la nouvelle Marseillaise*. Ce chant invite à la lutte contre l'Allemagne. L'accusation lui reprochait également d'avoir essayé de prêter assistance aux troupes françaises. Riemel avait chargé une femme de prévenir les Français du danger de s'approcher de Carsbach, garni de tranchées cachées pouvant être inondées.

Le forgeron Jean Willy, de Feldkirch, a été condamné à plusieurs mois de prison, pour avoir dit que les soldats bavarois avaient su devant les Français.

Un important commissionnaire de Mulhouse, accusé d'avoir emporté des lettres de la Suisse que des familles alsaciennes lui avaient confiées pour leurs parents d'Alsace, a été arrêté à Leopoldshöhe après avoir été fouillé. Résultat : cinq ans de prison et son entreprise fermée. Les familles auxquelles ces lettres étaient adressées ont été expulsées d'Alsace.

Un banquier strasbourgeois, dont le fils sert la France, a été condamné à six mois de prison sous prétexte d'avoir fait parvenir de l'argent à son fils par l'entremise d'un résistant en pays neutre.

D'autre part, le fils d'un industriel mulhousien vient d'être arrêté pour avoir, dans une lettre adressée à des amis en Suisse, écrit entre les lignes à l'encre sympathique. L'autorité militaire ayant des soupçons baigna cette lettre dans une solution de nitrate d'argent et découvrit ainsi le subterfuge.

Depuis ce jour, la plupart des lettres arrivant en Suisse sont barées de grands cachets transversaux jaunes dénotant leur examen critique.

L'École normale supérieure et la Médaille de 1870

On sait quel héroïsme déploient, sous les drapeaux et sur le front, les élèves de l'École normale supérieure et quelles pertes cruelles ont, hélas ! éclairci leurs rangs.

Ce n'est pas le début de l'École normale dans la vie militaire et il y a, dans la maison de la rue d'Ulm, une glorieuse tradition.

Les élèves présents à l'école pendant la guerre de 1870-1871 se trouvaient, du fait de leur engagement décennal, dispensés du service militaire.

A la nouvelle de nos premières défaites, dès le début du mois d'août 1870, beaucoup d'entre eux s'engagèrent, soit dans les chasseurs à pied, soit dans les fusiliers marins, soit dans la garde mobile.

M. Millerand, ministre de la guerre, s'est aperçu que la plupart des survivants de ces normaliens engagés volontaires n'avaient pas reçu la médaille de 1870, et il vient d'avoir l'heureuse idée de leur conférer à tous cette médaille.

Par décision du 27 mai 1915, ont été autorisés à porter l'insigne avec l'agrafe : « Engagé volontaire ».

MM. Georges Renard, professeur au collège de France (ancien « cacique général »); Charles Bayet, directeur honoraire de l'enseignement supérieur; Aulard et Ernest Denis, professeurs à la Sorbonne (MM. Collignon et Debidoz avaient déjà reçu cette distinction); E. Coutant, inspecteur général de l'instruction publique; L. Charvoz, doyen honoraire de la faculté des sciences de Marseille; Floquet, doyen de la faculté des sciences de Nancy; Féillet, doyen honoraire de la faculté des sciences de Clermont-Ferrand; H. Vast, examinateur honoraire d'admission à l'École de Saint-Cyr; Paul Grec, inspecteur honoraire d'académie; Paul Souquet, proviseur honoraire.

Les correspondances doivent être adressées : « Cabinet du ministre de la guerre, Bulletin des armées, Paris ». Les manuscrits ne sont pas rendus.

EN ZIG-ZAG

Dans la région montagneuse des Dolomites, non loin de la frontière italienne, un lieutenant autrichien, escorté d'un soldat, a pour mission de surveiller les routes du Sud, du haut d'une plate-forme rocheuse qui surplombe la vallée d'au moins quatre cents mètres. Un jour le lieutenant s'approche du bord, est saisi de vertige et va s'écarter au fond de l'abîme. Sa garde terminée, le soldat redescend par des chemins moins à pic, rentre au poste et rédige son rapport dans ces termes habituels : « Rien d'extraordinaire. »

Entre temps, on a ramassé son chef en bouillie. Le commandant consulte le rapport, voit la brevetation et fait appeler l'homme : « Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ? »

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide, je ne vois rien d'étonnant à cela. Si le lieutenant était tombé dans un précipice de 400 mètres sans se tuer, eh ! alors, c'est ça qui aurait été extraordinaire.

Comment ! votre officier se tue dans des circonstances particulièrement dramatiques et vous osez écrire qu'il n'y a rien d'extraordinaire ?

Pardon, mon commandant, rétorque le soldat de l'air le plus candide,

le début la solidité de nos nouvelles positions.

Sous-lieutenant LAFARIE, 14^e d'infanterie : a chargé avec le plus grand courage, le 16 février, pour donner l'exemple à une unité hésitante. A été tué en appelant à lui ses hommes dans une tranchée conquise où il avait pénétré le premier.

Sous-lieutenant DE LAGUARRIGUE, 14^e d'infanterie : a trouvé, le 16 février, une mort glorieuse en donnant un bel exemple de courage à sa section pendant la charge.

Sous-lieutenant MALGARNY, 14^e d'infanterie : a brillamment enlevé, le 16 février, sa section pour la porter à l'assaut. Blessé à la tête, n'a été se faire panser qu'après avoir installé sa section dans les tranchées conquises et assuré la transmission de son commandement.

Lieutenant MAYNADIER, 14^e d'infanterie : a été mortellement frappé, le 17 février, alors que son énergie et altitude, il venait d'entraîner en avant sa troupe un moment indiqué par une puissante poussée de l'ennemi.

Adjudant DE GASTOU, 14^e d'infanterie : s'est distingué par sa bravoure, en toutes circonstances, depuis le début de la campagne, et plus particulièrement le 16 février où il a été blessé en entraînant ses hommes à l'assaut d'une tranchée.

Soldat GOMES-SILVA, 14^e d'infanterie : tombé mortellement atteint, le 16 février, alors que sorti des tranchées, il s'élançait à l'assaut des lignes ennemis en entraînant ses camarades.

Soldat NESPOULOUS, téléphoniste au 14^e d'infanterie : chargé de porter le 20 février un appareil téléphonique de secours au poste du colonel, n'a pas hésité, pour accomplir sa mission, à traverser un terrain fortement battu par l'artillerie ennemie. Renversé par un obus et fortement contusionné, n'en a pas moins accompli sa mission et ne s'est fait soigner qu'après avoir été relevé de son service.

Sergeant-major LOURADOUX, 14^e d'infanterie : chef de la 1^{re} section d'assaut, a entraîné, le 19 février, ses hommes d'une façon remarquable et a pénétré le premier dans une tranchée allemande.

Sergeant LAFFORE, 14^e d'infanterie : pris le 19 février, sous le feu de deux mitrailleuses ennemis, a passé six heures dans un trou d'obus en faisant le coup de feu, et a rejoint sa compagnie à la nuit.

Sergeant GARROS, 14^e d'infanterie : par son sang-froid et son énergie, a assuré le succès de l'attaque d'une tranchée ennemie, le 19 février.

Sergeant BOUÉ, 14^e d'infanterie : est parti le premier de sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie, le 19 février, entraînant par son exemple toute la compagnie. Tué dans cet assaut.

Sergeant RIVIERE, 14^e d'infanterie : a conduit, le 19 février, sa section d'une façon remarquable à l'assaut des tranchées allemandes, et l'a maintenue sur place sous un feu formidable.

Caporal GAILLAGUET, 14^e d'infanterie : l'ennemi ayant réussi, le 19 février, à s'engager d'une quinzaine de mètres dans un boyau, s'est précipité, baïonnette au canon, à la tête de quelques volontaires sous un feu extrêmement violent de bombes et en a délogé l'ennemi. Tué à la fin de son attaque pleinement réussie.

Caporal CLUZET, soldats MATHIEU, FRUGIER et LAGARDELLE, 14^e d'infanterie : se sont précipités volontairement, le 19 février 1915, baïonnette au canon, sous un feu extrêmement violent de bombes et ont délogé l'ennemi d'un boyau dont il s'était emparé après avoir tiré tous ses défenseurs.

Soldats BILLAT et CHAMBON, 14^e d'infanterie : ont participé, le 19 février, à la prise d'une mitrailleuse ennemie et ont tué les servants qui se disposaient à l'emporter.

Soldat CAFFY, 14^e d'infanterie : s'est lancé l'un des premiers à l'assaut d'une tranchée allemande, le 19 février, et a, par son courage, son sang-froid et son bel exemple, contribué au succès de l'assaut.

Aspirant ROUFFIAC, 14^e d'infanterie : a engagé sa section avec un entraînement remarquable, le 16 février, pour seconder l'effort des compagnies de première ligne, et a fait une vingtaine de prisonniers allemands.

Sergeant JOUVE, 14^e d'infanterie : sorti le premier de la tranchée pour se porter à l'assaut,

le 16 février, et arrivé dans la tranchée ennemie, a immédiatement élevé un barrage en sacs à terre pour empêcher tout retour offensif de l'ennemi et a défendu ce barrage pendant vingt-quatre heures.

Sergeant SERGENT, 14^e d'infanterie : blessé à une main, le 16 février, a continué à assurer le commandement de son unité et a défendu la tête de sape où il avait été placé. N'a été sans faire panse que sur l'ordre de son chef.

Sous-lieutenant DE LAGUARRIGUE, 14^e d'infanterie : a trouvé, le 16 février, une mort glorieuse en donnant un bel exemple de courage à sa section pendant la charge.

Sous-lieutenant MALGARNY, 14^e d'infanterie : a brillamment enlevé, le 16 février, sa section pour la porter à l'assaut. Blessé à la tête, n'a été se faire panser qu'après avoir installé sa section dans les tranchées conquises et assuré la transmission de son commandement.

Lieutenant MAYNADIER, 14^e d'infanterie : a été mortellement frappé, le 17 février, alors que son énergie et altitude, il venait d'entraîner en avant sa troupe un moment indiqué par une puissante poussée de l'ennemi.

Adjudant DE GASTOU, 14^e d'infanterie : s'est distingué par sa bravoure, en toutes circonstances, depuis le début de la campagne, et plus particulièrement le 16 février où il a été blessé en entraînant ses hommes à l'assaut d'une tranchée.

Soldat GOMES-SILVA, 14^e d'infanterie : tombé mortellement atteint, le 16 février, alors que sorti des tranchées, il s'élançait à l'assaut des lignes ennemis en entraînant ses camarades.

Soldat NESPOULOUS, téléphoniste au 14^e d'infanterie : chargé de porter le 20 février un appareil téléphonique de secours au poste du colonel, n'a pas hésité, pour accomplir sa mission, à traverser un terrain fortement battu par l'artillerie ennemie. Renversé par un obus et fortement contusionné, n'en a pas moins accompli sa mission et ne s'est fait soigner qu'après avoir été relevé de son service.

Sergeant-major LOURADOUX, 14^e d'infanterie : chef de la 1^{re} section d'assaut, a entraîné, le 19 février, ses hommes d'une façon remarquable et a pénétré le premier dans une tranchée allemande.

Sergeant LAFFORE, 14^e d'infanterie : pris le 19 février, sous le feu de deux mitrailleuses ennemis, a passé six heures dans un trou d'obus en faisant le coup de feu, et a rejoint sa compagnie à la nuit.

Sergeant GARROS, 14^e d'infanterie : par son sang-froid et son énergie, a assuré le succès de l'attaque d'une tranchée ennemie, le 19 février.

Sergeant BOUÉ, 14^e d'infanterie : est parti le premier de sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie, le 19 février, entraînant par son exemple toute la compagnie. Tué dans cet assaut.

Sergeant RIVIERE, 14^e d'infanterie : a conduit, le 19 février, sa section d'une façon remarquable à l'assaut des tranchées allemandes, et l'a maintenue sur place sous un feu formidable.

Caporal GAILLAGUET, 14^e d'infanterie : l'ennemi ayant réussi, le 19 février, à s'engager d'une quinzaine de mètres dans un boyau, s'est précipité, baïonnette au canon, à la tête de quelques volontaires sous un feu extrêmement violent de bombes et en a délogé l'ennemi. Tué à la fin de son attaque pleinement réussie.

Caporal CLUZET, soldats MATHIEU, FRUGIER et LAGARDELLE, 14^e d'infanterie : se sont précipités volontairement, le 19 février 1915, baïonnette au canon, sous un feu extrêmement violent de bombes et ont délogé l'ennemi d'un boyau dont il s'était emparé après avoir tiré tous ses défenseurs.

Soldats BILLAT et CHAMBON, 14^e d'infanterie : ont participé, le 19 février, à la prise d'une mitrailleuse ennemie et ont tué les servants qui se disposaient à l'emporter.

Soldat CAFFY, 14^e d'infanterie : s'est lancé l'un des premiers à l'assaut d'une tranchée allemande, le 19 février, et a, par son courage, son sang-froid et son bel exemple, contribué au succès de l'assaut.

Aspirant ROUFFIAC, 14^e d'infanterie : a engagé sa section avec un entraînement remarquable, le 16 février, pour seconder l'effort des compagnies de première ligne, et a fait une vingtaine de prisonniers allemands.

Sergeant JOUVE, 14^e d'infanterie : sorti le premier de la tranchée pour se porter à l'assaut,

en criant : « En avant ! » au moment où il tombait grièvement blessé.

Sergent DE LA BARRIERE, 20^e d'infanterie : à l'attaque du 12 février, a conduit sa demi-section à l'assaut avec un courage entrain. Appelé par les circonstances à prendre le commandement de la section, l'a porté vaillamment en avant malgré ses pertes. Blessé mortellement a assuré la transmission de ses ordres pendant encore quelques minutes au bout desquelles il a expire.

Sergent MAGNAT, 20^e d'infanterie : a rampé dans la nuit du 13 au 14 février jusqu'aux lignes ennemis d'où il a rapporté tout seul au bout de cinq heures d'efforts surhumains le corps d'un soldat français.

Lieutenant DURAND, 23^e d'artillerie : s'est distingué par son habileté, son courage et son dévouement dans l'établissement de mortiers dans les tranchées à moins de 100 mètres de l'ennemi et la destruction de fils de fer, une première fois le 8 décembre, puis le 20 décembre et le 16 février ; a obtenu de son personnel, par son exemple et son bel entraînement maximum.

Sous-lieutenant DUBOIS, 20^e d'infanterie : a dirigé tout le personnel des observateurs de tir du 75 dans les tranchées du premier ligne dans le secteur de la division depuis le 25 décembre ; se dépense sans compter lui-même chaque jour pour l'observation de ses tirs, se distingue par son habileté, son courage et son allant.

Lieutenant GUILLARD, 1^{er} artillerie de montagne : a installé sa section dans les tranchées sous le feu violent de l'artillerie lourde, donnant le plus bel exemple de courage et de sang-froid et assurant le service de ses pièces jusqu'au moment où il fut tué à son poste de commandement.

Maréchal des logis PLANCHAMP, 1^{er} d'artillerie de montagne : dans l'installation d'une pièce de 65 mm de montagne, à moins de 30 mètres de l'ennemi, a montré le plus grand courage, a travaillé huit nuits consécutives à la construction d'un abri chaque jour démolie : a été enseveli, le 12 février, dans cet abri, dans l'embrasure duquel est venu éclater un obus de 105.

Canonnier PAPOT, 1^{er} rég. d'artillerie de montagne : dans l'installation d'une pièce de 65 mm de montagne à moins de 30 mètres de l'ennemi, a montré le plus grand courage, a travaillé huit nuits consécutives à la construction d'un abri chaque jour démolie, a été enseveli le 12 février dans cet abri, dans l'embrasure duquel est venu éclater un obus de 105.

Canonnier MALEGRE, 1^{er} d'artillerie de montagne : tombé glorieusement à son poste de combat en assurant le service de ses pièces installées dans les tranchées sous un feu violent d'artillerie lourde (période du 16 au 20 février).

Canonnier DURIEUX, 1^{er} d'artillerie de montagne : tombé glorieusement à son poste de combat en assurant le service de ses pièces installées dans les tranchées sous un feu violent d'artillerie lourde (période du 16 au 20 février).

Sous-lieutenant BRU et MASSONI, génie, compagnie 17/2 : marchant en tête d'un détachement de sapeurs qui devait organiser l'entonneau aussitôt après l'explosion du fourneau, a été porté en avant avec une telle vigueur qu'ils ont été fortement contusionnés par les projections. Sont néanmoins restés à leur poste et ont dirigé les travaux de leur équipe jusqu'à la fin de l'action.

Capitaine MERCHEZ, 20^e d'infanterie : le 20 décembre, s'est élancé à la tête de sa compagnie avec un sang-froid remarquable à l'assaut d'une position allemande formidablement organisée ; est tombé mortellement frappé.

Capitaine RUFFIAC, 14^e d'infanterie : côte deux fois à l'ordre du corps d'armée pour ses beaux exemples de dévouement et de courage héroïque, est allé à nouveau, dans la nuit du 13 au 14 février, relever devant les tranchées allemandes le corps d'un de ses camarades officier, tué le 12, déterminant par son exemple de hardis patrouilleurs à ramener dans nos lignes les corps de dix-sept soldats français.

Sous-lieutenant CASSAN-RAVEL, 20^e d'infanterie : dans la nuit du 13 au 14 février, s'est porté en rampant à 10 mètres d'un petit poste allemand dont il a essayé le feu à plusieurs reprises, ramenant les corps de sept nos soldats dans nos tranchées.

Adjudant GANDIN, 20^e d'infanterie : à l'attaque du 12 février, a conduit sa section à l'assaut avec un entraînement admirable, et a été frappé mortellement en l'entraînant à la conquête d'une deuxième tranchée ennemie.

Sergent AUBERT, 20^e d'infanterie : à l'attaque du 12 février, a pris le commandement de sa section dont le chef avait été tué ; l'a lancée à l'assaut des tranchées allemandes

qui ont été tuées.

N° 105. Supplément au Bulletin des Armées de la République.

CITATIONS

(Suite.)

Sergents DELAIRE et PARTRIDGE, 1^{er} groupe des escadrilles de bombardement : ont assuré quotidiennement, pendant trois mois, avec le plus grand entraînement et un courage parfaits, le service d'observatoire bombardier concurremment avec leur service de sergent mécanicien. Ont effectué leur apprentissage de pilote sur le front dans l'espace de deux mois en continuant leur service d'observateur bombardier. Ont terminé avec succès les épreuves du brevet militaire en bombardant, seuls à bord de leur appareil, des positions intéressantes de l'ennemi.

Soldat HUET, 35^e d'infanterie : s'est offert pour exécuter un observatoire nécessitant un travail minutieux ne pouvant être fait que le jour sous le feu de l'ennemi. A réussi à terminer ce travail avant de tomber mortellement frappé ; est tombé en disant : « Je suis mort, mais ça ne fait rien, nous les vaincrons ! »

Médicin aide-major PELIGAND, 60^e d'infanterie : a depuis le début de la guerre fait preuve de belles qualités de courage et d'énergie. A pris, au cours du combat, dans des conditions très difficiles, la direction du service de santé après la mort de son chef écrasé par un obus ; et par son activité et sa présence d'esprit dans le danger a contribué à évacuer un grand nombre de blessés menacés de tomber aux mains de l'ennemi.

Officier d'administration CHIAPPÉ, ambulance 10/XI : belle conduite et remarquable énergie au moment des périodes de bombardement où sa formation sanitaire était dans l'axe du tir ennemi et où il se tenait auprès des malades pour les rassurer par son calme et ses paroles encourageantes. A rendu des services exceptionnels, depuis la mobilisation, par son activité et son dévouement inlassables ainsi que par la sûreté de son acquisition professionnelle.

Sergent HALGRAIN, 1^{er} génie : au cours d'une attaque de nuit, a assuré, avec courage et sang-froid, sous le feu de l'ennemi, le fonctionnement d'un projecteur et a été grièvement blessé au bras et à la poitrine.

Lieutenant DE BOUY DE LAVERGNE, 8^e chasseurs : belle attitude sous le feu depuis le début de la campagne. A fait preuve du plus beau dévouement et du plus beau courage au combat du 10 novembre où il est glorieusement tombé frappé d'une balle en plein front.

Lieutenant CRUBLIER DE FOUGERES, 8^e chasseurs : s'est signalé par son audace et son habileté au cours de nombreuses reconnaissances dans lesquelles il a recueilli des renseignements précieux. A fait preuve de la plus grande ténacité et du plus grand courage au combat du 10 novembre, où il est tombé mortellement frappé d'une balle en arrière de la tempe.

Lieutenant de réserve DU BREUIL DE SAINT-GERMAIN, 13^e dragons : officier d'artillerie de montagne : dans l'installation d'une pièce de 65 mm de montagne, à moins de 30 mètres de l'ennemi, a montré le plus grand courage, a travaillé huit nuits consécutives à la construction d'un abri chaque jour démolie, a été enseveli le 12 février dans cet abri, dans l'embrasure duquel est venu éclater un obus de 105.

blissement d'une mission périlleuse afin de se rendre compte des travaux exécutés par l'ennemi; s'en est approché à 25 mètres, a pu rester en observation durant vingt minutes et quelque sérieusement blessé au cours de cette opération, rapporter des renseignements utiles à ses chefs; a fait preuve, avant comme après sa blessure, du plus grand courage.

Chasseur SIMON, 1^{er} bataillon de chasseurs: engagé volontaire de la classe 1915; a donné à ses camarades un bel exemple de courage en s'offrant pour aller placer des défenses accessoires à 15 mètres en avant d'une tranchée à 50 mètres de l'ennemi; a été mortellement blessé.

Captaine DAVY, 109^e d'infanterie: au combat du 14 août, blessé mortellement d'une balle au ventre, en entraînant sa compagnie à l'assaut. Donnait encore ses ordres quand un obus l'a tué avec les trois hommes qui le transportaient.

Sous-lieutenant VINCENT, 109^e d'infanterie: au combat du 14 août, après la mort du capitaine DAVY, a pris le commandement de sa compagnie qui chargeait à la baïonnette; tue d'une balle au cœur pendant l'assaut.

Sous-lieutenant MORAT, 109^e d'infanterie: le 14 août, été tué à la tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut de la lisière d'un village.

Lieutenant HUGON, 109^e d'infanterie: au combat du 19 août, étant en réserve avec deux sections, les a entraînées en avant pour dégager le colonel et un groupe d'officiers; a été tué à 40 mètres de la ligne ennemie.

Captaine GRIBELIN, 109^e d'infanterie: au combat du 27 août a porté sa section sous le feu à la lisière du village où le capitaine venait de tomber. A été tué en exécutant la reconnaissance sous le feu de l'ennemi.

Sous-lieutenant VACHERIE, 109^e d'infanterie: au combat du 27 août, a porté sa section sous le feu à la lisière du village où le capitaine venait de tomber mortellement frappé. A été tué en arrivant sur la position.

Lieutenant HUMBERT, 109^e d'infanterie: au combat du 27 août, a porté sa section en avant pour dégager les fractions voisines, la maintenant sous un feu violent. A été tué.

Médecin aide-major PIGNEROL, 109^e d'infanterie: médecin de réserve d'une valeur professionnelle remarquable et d'un dévouement sans bornes, après avoir rendu les meilleurs services depuis le début de la campagne, a été tué le 10 septembre au poste de secours, en pansant les blessés.

Lieutenant LAMAIRESSE, 109^e d'infanterie: le 8 octobre, s'est offert, malgré le péril, pour aller observer l'ennemi du haut du pylône d'une fosse soumise au feu des deux artilleries, allemande et française. Tué à son poste.

Captaine MOIROT, 109^e d'infanterie: le 27 octobre, devant aller occuper avec sa compagnie un emplacement battu par le feu ennemi, sans boyau de communication et sans tranchées, est allé reconnaître lui-même, à la tombée du jour, avec une patrouille, les cheminement à faire suivre à sa compagnie. Mortellement blessé, a succombé le lendemain.

Chef de bataillon DIDIERJEAN, 149^e d'infanterie: a été tué le 14 août, à la tête de son bataillon, au moment où il se portait vers les premiers éléments de la compagnie d'avant-garde pour reconnaître la situation et le terrain avant de donner son ordre d'engagement. A donné ses ordres jusqu'au dernier souffle de vie, avec un courage au-dessus tout éloge.

Sous-lieutenant QUEMINET, 149^e d'infanterie: le 9 novembre a, grâce à son sang-froid et à son énergie, maintenu sa section pendant toute une journée sous un violent bombardement; a, par trois fois repoussé une attaque d'infanterie allemande; blessé grièvement à la jambe, ne s'est laissé transporter à l'arrière qu'après avoir remis le commandement à un sous-officier.

Sous-lieutenant LEDRAPPIER, 149^e d'infanterie: chef de section d'une bravoure extraordinaire. A été grièvement blessé à la bouche, le 5 novembre, en montant debout et sabre au clair sur le parapet d'une tranchée pour entraîner à l'assaut ses hommes, un moment hésitants devant la violence du feu.

Lieutenant de réserve MANTA, 7^e zouaves: sa section de mitrailleuses ayant été mise hors de service a pris le commandement d'une section de la compagnie RIGOUROT, blessé au bras, puis atteint d'une seconde blessure

n'a pas voulu quitter sa section et est tombé mortellement frappé après avoir fait preuve de qualités d'énergie au-dessus de tout éloge. **Infirmiers BOURJADE** et **AROUM-RA-BAH**, 2^e rég. de marche de tirailleurs: alors qu'un obus venait de tomber sur le poste de secours du régiment, blessant grièvement un infirmier et deux malades, ont fait preuve de beaucoup de sang-froid et de dévouement en se portant au secours des blessés et en faisant abriter les autres malades.

Sous-lieutenant CUCUEL, 2^e tirailleurs: voulant se rendre compte de l'effet du tir d'une mitrailleuse ennemie, est resté dans un poste avancé de sa compagnie malgré un bombardement sérieux d'obus de 150. A été blessé à la nuque.

Adjudant-chef COMBRET, 3^e zouaves de marche: en présence d'une formidable explosion, sous un violent bombardement, a maintenu sa section sur place et par son calme et son énergie a contribué à enrayer l'attaque de l'ennemi.

Adjudant LUQUET, 3^e zouaves de marche: remarquable de sang-froid en présence d'une formidable explosion de mine ennemie et d'un violent bombardement. A fait immédiatement occuper les rebords de l'entonnoir et a contribué à enrayer l'attaque de l'ennemi.

Légion d'honneur

Sont nommés dans la Légion d'honneur :
Au grade de chevalier.

Sous-lieutenant LOUIS, 82^e territorial d'infanterie: a fait preuve des plus belles qualités de courage et de sang-froid dans le commandement de sa section de mitrailleuses. Blessé une première fois, a continué son service, puis grièvement une deuxième fois, le 1^{er} octobre, est revenu sur le front aussitôt guéri.

Lieutenant GEORGE, 4^e hussards: blessé une première fois, a rejoint son régiment aussitôt guéri. A été blessé à nouveau grièvement par un éclat d'obus, le 3 septembre.

Lieutenant de réserve DE SOYE, 18^e chasseurs: a fait preuve de la plus grande bravoure en entraînant son peloton à l'assaut le 18 février. Grièvement blessé d'un éclat d'obus.

Lieutenant de réserve GUIGNARD, 33^e d'infanterie: a entraîné brillamment et maintenu sous le feu pendant trois jours une compagnie nouvellement formée qui, malgré des pertes sensibles, n'a pas donné le moindre signe de défaillance.

Sous-lieutenant NOSCEREAU, 31^e d'infanterie: ayant pénétré avec sa compagnie dans des retranchements ennemis, s'est maintenu au contact immédiat, malgré des pertes très sévères, pendant quatre jours et trois nuits (quatre citations dont l'une à l'ordre de l'armée).

Captaine de réserve DE TARADE, 23^e rég. d'infanterie: officier de première valeur dont l'attitude héroïque et l'énergie ont entraîné sa troupe à l'attaque et l'ont maintenue au contact sous le feu, sans discontinuer pendant trois jours.

L'abbé D'ORGEVAL, aumônier volontaire, groupe de brancardiers d'une division: est demeuré pendant trois jours dans un village bombardé pour prodiguer aux blessés les secours de son ministère. Toujours aux points les plus exposés, il a contribué à maintenir au niveau le plus élevé le moral de la troupe, avec laquelle il vit continuellement, en lui inspirant la plus grande admiration.

Sous-lieutenant QUEMINET, 149^e d'infanterie: le 9 novembre a, grâce à son sang-froid et à son énergie, maintenu sa section pendant toute une journée sous un violent bombardement; a, par trois fois repoussé une attaque d'infanterie allemande; blessé grièvement à la jambe, ne s'est laissé transporter à l'arrière qu'après avoir remis le commandement à un sous-officier.

Sous-lieutenant LEDRAPPIER, 149^e d'infanterie: chef de section d'une bravoure extraordinaire. A été grièvement blessé à la bouche, le 5 novembre, en montant debout et sabre au clair sur le parapet d'une tranchée pour entraîner à l'assaut ses hommes, un moment hésitants devant la violence du feu.

Lieutenant de réserve MANTA, 7^e zouaves: sa section de mitrailleuses ayant été mise hors de service a pris le commandement d'une section de la compagnie RIGOUROT, blessé au bras, puis atteint d'une seconde blessure

de premier ordre, déjà signalé par sa bravoure à l'attaque d'un village, s'est emparé du cimetière et des tranchées allemandes devant un village fortifié.

Médecin-major BOURGAREL, 36^e d'infanterie coloniale: au cours du combat du 18 février, son bataillon étant en réserve, s'est porté spontanément sur la ligne de feu, sous un bombardement violent d'artillerie, pour assurer le service médical de l'autre bataillon engagé dont deux médecins venaient d'être mis hors de combat (l'un tué, l'autre grièvement blessé). S'est distingué au régiment depuis le début des hostilités par son mépris du danger et son dévouement, notamment aux combats des 25 et 30 août. Déjà cité à l'ordre de la division pour sa belle attitude.

Sous-lieutenant de réserve OULLIVIER, 36^e d'infanterie coloniale: le 18 février, sous un feu violent d'artillerie, a conduit sa section à l'assaut de la position ennemie avec une remarquable bravoure. Officier d'une rare énergie.

Etant au 6^e colonial, a été blessé une première fois d'une balle au bras le 21 août, est resté à la tête de sa troupe, a été blessé une deuxième fois le 25 août d'une balle à la cuisse. Est revenu sur le front dès guérison.

Sous-lieutenant THIBAULT, 27^e d'infanterie: sorti de Saint-Cyr le 2 août, a reçu le 20 août une première blessure à la suite de laquelle il a été évacué sur l'arrière. Ayant rejoint son régiment le 14 octobre a été de nouveau atteint de deux blessures, dont l'une très grave le 21 décembre.

Sous-lieutenant HAXAIRE, 32^e d'infanterie: commande une compagnie avec la plus grande compétence depuis quatre mois. Le 10 février, attaqué par la mine et les bombes, puis par des forces considérables, a résisté pendant un jour et une nuit et a repoussé toutes les attaques venues jusque sur le parapet de sa tranchée. Bien que tourné sur sa droite, n'a pas perdu un pouce de terrain et a réussi à repousser l'ennemi.

Sous-lieutenant CHOTIN, 162^e d'infanterie: blessé dès le début de la campagne, est revenu sur le front le 10 janvier. S'est particulièrement distingué à l'affaire du 9 février. Blessé à nouveau d'un éclat de bombe à la tête, a rallié les quelques hommes restés valides de sa section et en a gardé le commandement jusqu'à ce qu'il ait été traversé par une balle dans la poitrine.

Captaine PATOUR, 61^e d'artillerie: sérieusement blessé une première fois à son poste d'observation, est revenu sur le front aussitôt qu'il s'est senti en état de reprendre son commandement. A été une seconde fois grièvement blessé à son poste.

Captaine PIERRAT, 61^e d'artillerie: officier énergique et hardi, excellent tireur, habitué à pousser quand il le faut des canons à quelques centaines de mètres de l'ennemi. Atteint à deux reprises d'éclats d'obus et d'une balle à la tête, a son poste aux tranchées.

Sous-lieutenant DELZANGLE, 32^e d'infanterie: chargé du commandement d'une compagnie de trois sections de mitrailleuses, a fait preuve d'une habileté et d'une audace tout à fait remarquables. Le soir, par une nuit noire, est rentré sur le lieu du combat, au milieu de parts ennemis, pour rechercher un canon lance-bombes qu'il a su retrouver et ramener.

Lieutenant de réserve HECQUET, 32^e d'infanterie: commande une compagnie depuis trois mois et en a fait une unité remarquable. Le 10 février, s'étant aperçu de la mise de feu à une mine que l'ennemi avait creusée sous ses tranchées, a fait écartier ses hommes à droite et à gauche, est resté à leur tête, et, dès que la mine eut explosé, a fait occuper rapidement l'excavation et a résisté pendant un jour et une nuit aux plus violentes attaques de l'ennemi qu'il a obligé à se replier.

Captaine FRANÇOIS, état-major d'une division d'infanterie: a reçu deux graves blessures, le 21 février, en quittant son poste pour rejoindre, sous un feu intense, son chef d'état-major avec lequel il n'avait plus la liaison téléphonique rompue par l'éclatement d'un obus. A fait preuve, au cours de la campagne, d'énergie et d'initiative, particulièrement les 8 et 9 septembre.

Captaine DECROUËZ, 16^e bataillon de chasseurs: a mené très brillamment sa compagnie à l'assaut d'une position allemande. Son est empêtré et a su prendre des dispositi-

tions très judicieuses pour empêcher la contre-attaque ennemie de pénétrer dans nos lignes.

Sous-lieutenant MARESCOT DU THIL-LEUL, 162^e d'infanterie: blessé le 24 août, a continué son service. Blessé une deuxième fois le 6 septembre, est revenu sur le front le 22 novembre. Commandé depuis cette époque une compagnie. Officier des plus distingués, a fait preuve, en maintes circonstances difficiles, des plus brillantes qualités militaires: coup d'initiative, sang-froid, énergie.

Sous-lieutenant de réserve BOUSSAC, 162^e d'infanterie: blessé une première fois le 6 septembre, est revenu sur le front le 4 novembre. Blessé une deuxième fois le 8 novembre, est revenu à son corps le 6 février. Brilla dans la conduite le 10 février.

Sous-lieutenant de réserve ALCAN, 16^e bataillon de chasseurs: blessé en conduisant bravement sa section à l'attaque d'une tranchée ennemie. Déjà cité à l'ordre de l'armée.

Captaine COLLIN, 32^e d'infanterie: excellant officier d'une rare énergie et d'une bravoure admirable. A pris part à toutes les opérations de la campagne jusqu'au 30 août et s'est particulièrement distingué aux combats des 23 et 30 août. A été très grièvement blessé au cours de cette dernière affaire en entraînant vigoureusement sa compagnie à l'attaque. Laissez pour mort sur le champ de bataille et recueilli par les Allemands, s'est évadé dès qu'il en a eu la force, et non sans avoir recueilli sur l'ennemi tous les renseignements pouvant présenter de l'intérêt.

Sous-lieutenant NERSUM, 25^e d'infanterie: le 14 février, a conduit sa section à l'attaque d'une position ennemie avec un courage et un entrain dignes des plus grands élèges. A reçu trois blessures et a conservé néanmoins le commandement de sa section de dix heures du matin jusqu'à une heure avancée de la nuit, l'encourageant à la résistance à outrance, malgré un feu violent de mitrailleuses, de fusils et de grenades à main. A fait répondre par des coups de fusil aux sommations de se rendre faites par un officier allemand.

Lieutenant GALLAND, 50^e d'artillerie: a été blessé sérieusement à la cuisse et à la main en se rendant à un poste d'observation très avancé, le 19 février 1915. S'était déjà signalé depuis le début de la campagne par sa belle tenue au feu et l'application de ses tâches.

Sous-lieutenant de réserve BOCQUET, du 1^{er} dragons, adjoint au 31^e rég. d'infanterie: depuis le début de la campagne n'a cessé en toutes circonstances de faire preuve de la plus grande bravoure dans les situations les plus périlleuses; en dernier lieu a cherché à entraîner à l'assaut d'une position réputée presque inexpugnable, sous un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses, des éléments de son bataillon qui avaient vainement tenté plusieurs fois cet assaut. Grièvement blessé.

Sous-lieutenant MATHIEU, 16^e d'infanterie: très dévoué, a fidèlement et consciencieusement rempli son rôle de musicien ou de conducteur, depuis le début de la campagne et malgré son âge avancé.

Sergent THIBAUMEAU, 137^e d'infanterie: s'est élancé avec une remarquable bravoure en tête de sa section, le 27 octobre, à l'assaut d'une tranchée allemande en pénétrant au milieu du réseau de fils de fer. Obligé de se replier sous un feu violent, est ressorti trois fois de sa tranchée avec trois soldats dévoués pour recueillir les blessés restés sur le terrain, et a réussi à ramener 10.

Sergent FERALDI, 137^e d'infanterie: a fait preuve du plus grand courage et du plus grand sang froid, le 22 août, le 7 septembre. Alors que sa compagnie se repliait, s'est porté seul en avant, et, par ses appels et son exemple, a rallié sa compagnie sur l'emplacement qu'elle occupait primitive. Le 13 septembre, sa compagnie privée de cadres s'étant repliée légèrement pour échapper au feu terrible des obusiers qui la dévastaient, s'est reporté seul à un pont abandonné et l'a gardé toute la nuit avec quelques soldats dévoués qui l'avaient rejoint. S'offre spontanément pour toutes les missions difficiles et périlleuses. Est un modèle de courage et de bravoure pour tous.

Lieutenant SURIOT, 137^e d'infanterie: a fait preuve du plus grand courage et du plus grand sang froid, le 22 août, le 7 septembre. Alors que sa compagnie se repliait, s'est porté seul en avant, et, par ses appels et son exemple, a rallié sa compagnie sur l'emplacement qu'elle occupait primitive. Le 13 septembre, sa compagnie privée de cadres s'étant repliée légèrement pour échapper au feu terrible des obusiers qui la dévastaient, s'est reporté seul à un pont abandonné et l'a gardé toute la nuit avec quelques soldats dévoués qui l'avaient rejoint. S'offre spontanément pour toutes les missions difficiles et périlleuses.

Sergent VIBERT, 15^e bataillon de chasseurs: blessé le 19 août et cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite, a, dès qu'il a été relevé, demandé à revenir sur le front. A, le 25 janvier 1915, poussé sa section jusqu'aux réseaux de fils de fer de la position ennemie et l'a maintenue jusqu'à trois heures du matin en faisant creuser des tranchées sous un feu violent de mitrailleuses.

Sergent PAYET, 99^e d'infanterie: fait preuve en toutes circonstances du plus grand courage comme chef de groupe d'éclaireurs. Le 23 décembre a réussi un coup de main sur un poste d'ennemi et a tué sur place 4 Allemands.

15 autres et, après plusieurs voyages, a pu rapporter dans nos lignes 90 fusils restés sur le terrain, ainsi que deux bombes non éclatées de minenwerfer.

Soldat CANOUET, 14^e d'infanterie : s'est emparé d'une mitrailleuse ennemie à l'assaut d'une tranchée ennemie le 19 février.

Caporal DECOLLAS, 14^e d'infanterie : s'est emparé d'une mitrailleuse ennemie à l'assaut d'une tranchée ennemie le 19 février.

Soldat ROSSE, 28^e d'infanterie : blessé grièvement, est resté pendant trois jours entre les lignes sans être relevé, ni pansé. A dû ensuite être amputé des deux jambes.

Sergent-major PANTIN, 5^e d'infanterie : a fait preuve d'un dévouement admirable, le 16 février, en restant de treize heures à dix-huit heures auprès de son capitaine grièvement blessé et tombé sur un terrain battu par la mousqueterie et les mitrailleuses ennemis et soumis à un bombardement intense. A refusé de quitter son officier malgré les ordres et les prières de ce dernier ; a aidé à l'emporter dès que la chute du jour l'a permis. Blessé.

Sergent MELCHISSEDEC, 24^e d'infanterie : a fait preuve d'un entrain, d'une énergie et d'un courage de tous les instants. Grièvement blessé dans les tranchées, a subi l'énucléation de l'œil droit, dont il supporte la perte avec la plus patriotique résignation.

Soldat TROTET, 123^e d'infanterie : faisant partie d'une section de travailleurs et blessé au coude par un éclat d'obus, continua à suivre ses camarades et montra par son énergie et sa bravoure le plus bel exemple d'héroïsme aux jeunes soldats de la classe 1914 incorporés à la compagnie depuis deux jours seulement. Amputé.

Soldat MENDIBURRU, 144^e d'infanterie : jeune soldat de la classe 1914, a montré dès son arrivée au front un bon esprit militaire, et en toutes circonstances s'est fait remarquer par son sang-froid, son courage et son mépris complet du danger ; blessé très grièvement, le 30 novembre, a montré un grand courage en supportant stoïquement ses souffrances pour ne pas frapper l'esprit de ses camarades.

Canonnière BAROUILLET, 24^e d'artillerie : blessé le 26 janvier, pendant qu'il procédait à un travail d'aménagement sur la position de son groupe, d'un éclat d'obus qui lui écrasa le coude droit. A eu sous le feu une attitude calme et courageuse, refusant l'aide de ses camarades pour se rendre au poste de secours et plaisantant avec les brancardiers malgré la gravité de sa blessure. Amputé du bras droit.

Soldat CORN, 348^e d'infanterie : étant de service dans les tranchées, a été blessé par un éclat d'obus lui occasionnant la perte de l'œil droit et compromettant la vision de l'œil gauche. Bon et très brave soldat.

Canonnière PAIN, 3^e d'artillerie lourde : a fait preuve, en toutes circonstances, d'une bravoure et d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Le 27 janvier, un obus ayant tué deux officiers et blessé deux autres officiers à l'observatoire de la batterie, a transporté sous le feu les deux officiers blessés dans l'abri du téléphone, s'est mis à la disposition de l'un d'eux pour continuer le tir et a transmis avec un calme parfait les ordres à la batterie et ramené ensuite les officiers blessés.

Sergent DELOCHE, escadrille C. 11 : pilote fin et adroit, ayant du coup d'œil et de la décision. A fait depuis le début de la campagne de nombreuses reconnaissances au-dessus de l'ennemi et par des temps qui rendaient son avion particulièrement vulnérable. Le feu s'étant récemment déclaré à bord de l'appareil qu'il pilotait au cours d'une reconnaissance, a pu, grâce à son sang-froid et à son habileté, sauver sa vie et celle de son passager en réussissant à atterrir normalement après une descente verticale de 800 mètres, l'appareil en feu.

Maitre pointeur VANWOLLEGHEM, 27^e d'artillerie : blessé une première fois sur le champ de bataille et revenu sur le front. Blessé pour la deuxième fois le 12 février, étant à son poste près d'une pièce qui a éclaté. Quoique grièvement blessé, a refusé de se laisser emmener, gardant tout son calme et se préoccupant de l'état de ses camarades.

Maréchal des logis ROUSSEAU, artillerie de corps du corps colonial : excellent sous-officier dont le courage et le dévouement ne se sont jamais démentis depuis six mois qu'il

est en campagne sans avoir un jour de repos. Blessé grièvement le 2 février.

Sergent ECUVILLON, 43^e bataillon de chasseurs : commandant un petit poste attaqué par des forces supérieures, a été blessé d'une balle à la face dès le début de l'engagement. A conservé son commandement pendant plus d'une heure, sous un feu violent, et ne l'a quitté qu'à l'arrivée de son commandant de compagnie, venu pour renforcer la ligne.

Adjudant DANJEAN, 33^e d'infanterie : commandant d'un petit poste violente attaqué dans un village par une compagnie, le 12 février, a su, grâce à son attitude de chef brave et décidé, ainsi qu'aux bonnes dispositions prises, maintenir ses hommes sous le feu, puis repousser l'assaut trois fois renouvelé avec des cris perçants, en infligeant des pertes sérieuses à l'ennemi.

Sergent-major POUPON, 71^e bataillon de chasseurs : a maintenu sous un feu violent, avec un sang-froid digne d'éloges, une fraction qui avait pour mission de protéger le repli de la section. Blessé grièvement, a renvoyé au combat un groupe de chasseurs qui s'étaient précipités pour l'emporter.

Sergent PERROTEL, 4^e de marche de zouaves : commandant une patrouille le 5 novembre, s'est trouvé subitement, la nuit, en présence d'un groupe ennemi commandé par un officier. A la sommation de : « Haut les mains, rendez-vous ! », a fait exécuter un feu et a ainsi dispersé ce groupe qui s'est réfugié dans une maison. N'a pas hésité à pénétrer dans cette dernière et y a été blessé grièvement.

Sergent CHAFOTTE, 4^e de marche de zouaves : au combat du 6 novembre, et alors que quatre agents de liaison venaient d'être tués ou blessés grièvement, s'est offert pour la transmission des ordres qu'il a assurée avec un mépris absolu de la mort. Avait été antérieurement proposé pour une citation à l'ordre de l'armée pour l'audace et le courage déployés en plaçant des fils de fer en avant d'une tranchée construite à moins de 100 mètres des Allemands qui ne cessaient de tirer.

Adjudant YSEBAERT, 4^e de marche de zouaves : blessé une première fois le 16 septembre, est resté à la tête de sa section. Blessé de nouveau au combat du 30 octobre, ne s'est laissé évacuer que sur l'intervention de son capitaine et après avoir assuré l'exécution des ordres de sa section.

Maréchal des logis MARY, 32^e d'artillerie : sous-officier d'une rare énergie, d'un courage et d'un sang-froid remarquables, qui, depuis le début de la campagne, remplit les fonctions d'éclaireur d'objectif et d'observateur aux tranchées. A maintes reprises et dans les circonstances les plus périlleuses, a rendu les plus signalés services et contribué très efficacement, au dire même des officiers d'infanterie qui le voyaient à l'œuvre, à l'échec d'attaques ennemis et au succès des nôtres. Vient de se signaler à nouveau par un acte de courage et de camaraderie de combat en emportant dans ses bras, au milieu des balles, un zouave blessé qui l'accompagnait, et relevant immédiatement ensuite, par le même chemin périlleux, à son poste d'observation.

Sergent FROMENTIN, 168^e d'infanterie : a montré le plus grand courage en sortant le premier d'une tranchée pour se précipiter avec ses hommes sous le feu de l'ennemi, dans l'entonnoir produit par l'explosion d'un fourneau de mine. A été grièvement blessé. Félicité par son chef de bataillon, lui a répondu simplement : « Je suis heureux d'avoir fait mon devoir ».

Caporal QUINQUENET, 167^e d'infanterie : âgé de cinquante-neuf ans, s'est engagé pour la durée de la guerre dans un corps actif, donne en toute occasion, au combat ou dans la vie pénible des tranchées, l'exemple le plus réconfortant par ses paroles et ses actes, témoignant d'un courage remarquable, plein d'entrain et de bonne humeur, supporte vaillamment les fatigues les plus dures, relevant d'un mot le moral de ses jeunes camarades.

Maréchal des logis PETIT, 5^e d'artillerie à pied : au cours de combats sous bois, a brillamment dirigé à plusieurs reprises le tir des pièces de 90 placées près des tranchées de première ligne. A montré un sang-froid, une présence d'esprit et une énergie hors de pair en utilisant au dernier moment ses boîtes à mitraille pour arrêter une contre-attaque ennemie.

Maréchal des logis RENARD, 44^e d'artillerie : n'a cessé, depuis trois mois, de montrer un rare courage et un imperturbable sang froid dans les fonctions d'observateur que, sur sa demande, il remplissait en permanence de jour et de nuit, dans un poste incessamment bombardé. Y a rendu d'exceptionnels services. Blessé sérieusement de six éclats d'obus, le 4 février, au moment où, le téléphone étant coupé, il allait porter lui-même un renseignement.

Inspecteur de la sûreté MATHIEU, affecté au quartier général d'un détachement d'armée : excellent agent, a été chercher plusieurs fois des renseignements près des lignes ennemis. A fait preuve, depuis le début de la campagne, du plus grand dévouement et du plus absolument mépris du danger. Grièvement blessé, le 6 février.

Canonnière LAFON, 30^e d'artillerie : atteint de blessures graves ayant d'abord nécessité l'amputation de la cuisse droite, dut subir cinq jours plus tard l'amputation de la cuisse gauche. A fait preuve d'un grand courage dans ces circonstances douloureuses et, après avoir été amputé pour la seconde fois, a dit : « On ne saurait trop souffrir pour notre France, pour notre belle France. »

Sergent-major DEBIEUVRE, 91^e d'infanterie : blessé grièvement à la tête de sa section alors que pour la troisième fois il la reportait brillamment en avant sous un feu très violent, le 10 août.

Sergents MONTMORENCY et GRISARD ; caporaux NAMUR, LAMBERT et PREVOST, 91^e d'infanterie : ont entraîné brillamment leurs hommes dans le mouvement en avant exécuté par la 8^e compagnie, le 10 août, et ont été blessés.

Soldat MEZE, 120^e d'infanterie : a reçu une balle et trois coups de lance en se portant à l'aide de son officier, poursuivi par cinq cavaliers ennemis.

Brigadier FRUCHARD et cavalier HERMANT, 19^e chasseurs : ont été blessés en chargeant avec un officier et trois autres cavaliers une trentaine de cavaliers ennemis qu'ils ont obligé à fuir.

Caporal QUEUTSCHE, 2^e bataillon de chasseurs : gravement blessé au combat du 12 août en voulant indiquer à ses hommes un objectif peu visible. A fait preuve sous le feu de la plus grande énergie en restant à son poste malgré sa blessure.

Soldat MEYA, bataillon n° 1, colonne du Cameroun : a fait preuve, aux combats des 23 et 24 octobre, comme infirmier, d'un courage et d'un dévouement absolus, et a été blessé très grièvement, le 24 octobre, d'une balle à la tête ayant entraîné la perte d'un œil, en soignant un officier sur la ligne de feu.

Caporal GAUTHIER, compagnie européenne de la colonne du Cameroun : au cours du combat du 26 novembre, tout le personnel européen de la section de mitrailleuses ayant été mis hors de combat dès le début de l'action, s'est proposé pour faire fonctionner une pièce, y a réussi malgré un feu violent, a reçu deux blessures et est retourné au feu dès qu'il a été pansé. A continué à servir la pièce jusqu'à ce que des projectiles ennemis l'aient mis hors de combat ; a reçu une troisième blessure à la main gauche.

Adjudant RICHARD, bataillon n° 1 de la colonne du Cameroun : blessé grièvement d'une balle dans les reins en portant sa section en avant au combat du 24 octobre, dans la marche sur Edea.

Caporal DROUX, bataillon n° 1 de la colonne du Cameroun : a fait preuve de beaucoup de courage et de sang-froid en mettant sa mitrailleuse en batterie sous un feu violent et en gardant son calme et sa présence d'esprit après avoir été blessé à la cuisse gauche.

Canonnière CATTIN, batterie de marche de la colonne du Cameroun : a été grièvement blessé au combat de Muang-Kong, le 24 octobre, en remplissant avec un entraînement et un sang-froid remarquables les fonctions de pointeur.

Caporal IBRAHIMA CISSE, bataillon n° 1 de la colonne du Cameroun : blessé de trois balles, s'est fait remarquer par son entraînement et par les encouragements qu'il prodiguait aux tirailleurs alors qu'il ne pouvait plus les suivre.

Le Gérant: G. CALMÉS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.